



LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !

Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour l'accueil
des jeunes enfants et des familles



ACEPP ADeHL

300 Route de Mirabel
07170 Lussas
Tél. : 04 82 77 19 47

Siren : 429 822 331 00089
Enregistré sous le numéro 84070149607
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Association
des
Collectifs
Enfants
Parents
Professionnels



Qui sommes-nous ? Une fédération : L'ACEPP ADeHL

Coopérer

Crèches,
Multi accueils

Innover

Coéducation

Relais assistants maternels

Accueillir

Collaboration

S'impliquer

Lieux d'accueil
enfants
parents

Diversité

L'ACEPP ADeHL s'engage pour :

La reconnaissance du parent
comme premier éducateur de l'enfant

La qualité de l'accueil et l'éveil de
l'enfant dans tous nos lieux d'accueil

**La coopération parents
professionnel-le-s** en lien avec les partenaires
pour le développement des initiatives
collectives parentales citoyennes ancrées
dans le territoire

L'ouverture à tous et le respect de la
diversité des pratiques parentale

Nos activités :

**Accompagner la démarche
participative** dans les projets petite enfance
et parentalité

**Créer, gérer et pérenniser un réseau
d'initiatives** et de service petite enfance et
parentalité

Animer un réseau de lieux d'accueil
et d'initiatives parentales

**Former des bénévoles associatifs et
des professionnel-le-s**

**Mettre à disposition de l'information
et de la documentation** auprès d'un public de
parents et professionnel-le-s de la petite
enfance.



Notre charte déontologique

Le Réseau ACEPP Formation s'engage à :

• Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques

• Défendre une approche plurielle de la formation, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la

diversité de tous.

• Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations

• Respecter les participants dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.



Qui sommes-nous ? Un organisme de formation

Nos objectifs :

Concevoir des dispositifs de formation adaptés aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles

Transmettre savoirs, méthodes et outils en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires

Permettre l'ouverture, la recherche personnelle et professionnelle

Créer des liens entre structures et entre individus d'une même structure

Échanger des pratiques et des réflexions entre professionnel-le-s et entre parents

Favoriser une démarche individuelle en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques

Construire une pensée collectivement et amorcer un changement de regard

Prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes et son contexte.

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble



Notre charte déontologique

• Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.

• Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.

• Mettre à votre disposition une personne ressource assurant une mission pédagogique pouvant construire un programme adapté à vos attentes et une mission administrative pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

• Mettre en place des groupes adaptés au contenu de la formation.

• Prendre en compte les appréciations des stagiaires lors des évaluations.

Assurer l'accès de nos formations aux personnes en situation de handicap : Pour cela un questionnaire en amont de la formation répertorie les besoins spécifiques des futurs stagiaires pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

L'ACEPP ADeHL s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au RGPD.



Règlement intérieur des stagiaires Acepp ADeHL Formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'ACEPP ADeHL. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'ACEPP ADeHL.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par l'ACEPP ADeHL sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Cf affichage des consignes de sécurité dans les salles ou les formations sont dispensées).

E - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

L'ACEPP ADeHL décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration d'objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement et en fin de stage à participer au bilan de formation.

H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, l'ACEPP ADeHL peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit,

exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'ACEPP ADeHL.

I - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'ACEPP ADeHL sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

J - Politique de gestion des données personnelles

L'ACEPP ADeHL s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Vous trouverez ci-dessous le détail de dans le livret du stagiaire.



Notre politique de gestion des données personnelles

« Vos données personnelles »

L'ACEPP ADeHL s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Vous trouverez ci-dessous le détail de notre politique de protection des données à caractère personnel.

correspondants, ...).

1) Identité du responsable du traitement et destinataires des données :

Les données personnelles sont collectées et traitées par L'ACEPP ADeHL, 300 Route de Mirabel, 07170 Lussas.

Les données collectées par l'OF ACEPP ADeHL, par voie de formulaire ou dans le cadre des relations contractuelles, sont exclusivement destinées à l'OF de l'ACEPP ADeHL. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles.

Pour l'exercer, veuillez contacter : Aurore VINCENT

Tél. : 04 82 77 19 47
a.vincent@acepp-adehl.fr

2) Finalités

L'OF ACEPP ADeHL s'engage à ne collecter vos données que pour des finalités précises, explicites et légitimes et à les traiter dans le respect des finalités énoncées ci-dessous.

L'ACEPP ADeHL s'engage à ne traiter que les données vous concernant qui sont pertinentes (principe de minimisation) au regard des finalités pour lesquels elles sont collectées. Vos données sont stockées sur le territoire français et ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne.

Les données demandées ont comme finalité la gestion des formations

Les informations et données personnelles traitées vous concernant sont nécessaires à la gestion des formations (de l'inscription à la facturation et à l'évaluation).

Ces informations peuvent également être conservées aux fins de preuve dans le respect des obligations légales et réglementaires (garantie, litige, délais de conservation des factures, des conventions, feuilles d'émargement, preuves de paiement

3) Données collectées par l'OF ACEPP ADeHL

Nous traitons et collectons les données suivantes:

- Données d'identification (civilité, nom, prénom), éventuellement fonctions
- Données de contact (adresses (postale et électronique).
- Le caractère facultatif des données est signalé lors de la collecte.
- Vos données peuvent être collectées via les formulaires publiés sur notre site ou par mail ou téléphone.

4) Durée de conservation des données

Nous ne conservons les données vous concernant que pour des durées limitées et cohérentes avec la finalité du traitement concerné.

5) Vos droits

Vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification vous permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour vos données à caractère personnel qui sont inexacts ou incomplètes, ainsi que d'un droit à l'effacement de vos données personnels ou à une limitation du traitement. De plus, vous disposez d'un droit, pour motifs légitimes, de vous opposer au traitement de vos données ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant effectué par L'OF constitue une violation du RGPD.



Notre équipe

Responsable OF

Marie-Emmanuelle GASNIER

Tél : 07 65 70 55 41

Mail : me.gasnier@acepp-adehl.fr

Responsable administrative OF

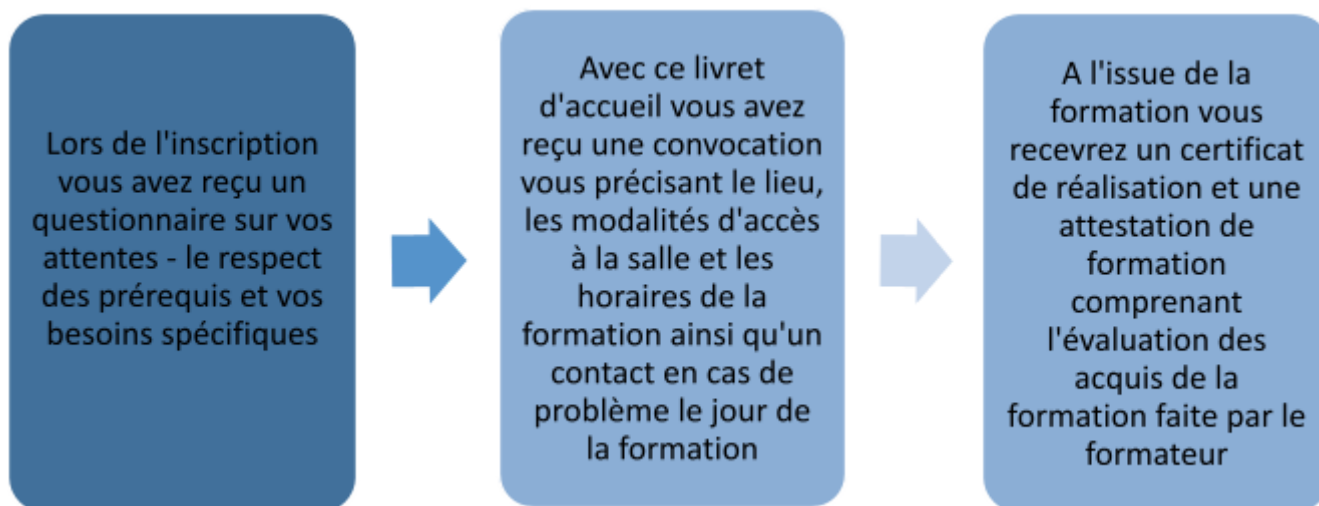
Aurore VINCENT

Tél : 04 82 77 19 47

Mail : a.vincent@acepp-adehl.fr



Votre accueil lors d'une formation



Informations et ressources pédagogiques de votre formation envoyées par mail

Rendez-vous très bientôt sur [le site de l'organisme de formation de l'ACEPP ADeHL](#) pour accéder à "votre formation"



















Le réseau ACEPP Formation... en quelques chiffres

•15	•7 016	•71 113	•328
organismes de formation	stagiaires	heures stagiaires	formateurs salariés ou intervenants extérieurs

(Source compilation des BPF du réseau Acepp en 2022)

Les organismes de formation du réseau ACEPP

R É G I O N	NATIONAL		Acepp nationale
	AUVERGNE-RHONE-ALPES		Acepp Auvergne
			Acepp 38/73
			Acepp Rhône
			Acepp 74
			Acepp ADeHL (07/26) - En cours d'agrément
	BRETAGNE		Acepp 29
	CENTRE-VAL DE LOIRE		Achil Acepp
	HAUTS-DE-FRANCE		Colline Acepp
	ILE DE FRANCE		Acepp Région Ile-de-France
	OCCITANIE		Cocagne Acepp 31
	NOUVELLE-AQUITAINE		Acepp 17
			Acepp 33/47
	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		Alpe Acepp 04
			Alpaje Acepp 05
			Acepp 83

POUR CONNAÎTRE L'OFFRE DE FORMATION DU RÉSEAU ACEPP, CONNECTEZ-VOUS :

<http://www.acepp.asso.fr/partir-en-formation/>